



Place @ l'info

Bassenge - Echos du Conseil communal du 17 mai 2018

22 points, dont 3 à huis clos, étaient inscrits à l'ordre du jour de ce Conseil communal.

Parmi les points examinés, relevons la modification budgétaire du CPAS, l'adoption des cahiers des charges pour l'acquisition d'une grue pour camion, pour le remplacement de l'alarme incendie à la maison communale de Glons et pour le curage des égouts ; ont également été examinés le statut administratif et le règlement de travail du personnel communal, les rapport et bilan de la Bibliothèque publique Saint-Victor, ainsi que les comptes des Fabriques d'Eglises de Boirs et Glons.

Les points les plus marquants étaient sans nul doute ceux relatifs à la modification budgétaire et au point complémentaire relatif à la problématique de la vitesse sur les deux routes nationales qui traversent notre commune.

En ce qui concerne la modification budgétaire, l'Echevin des Finances a fait, comme à son habitude, une présentation didactique avant le Conseil communal sous la forme d'un diaporama. Il a ensuite répondu aux questions des conseillers présents.

Pour donner une image sommaire de cette modification et des changements opérés, on peut dire ceci :

L'exercice propre (pour 2018) se clôture avec un boni de 270.041,13 euros.

L'exercice global (pour 2018 et les années antérieures) se clôture avec un boni de 429.502,21 euros.

Les gros investissements qui n'étaient pas prévus en décembre 2017 lors du vote du budget 2018 sont :

- la réfection de la rue du Ruisseau à Wonck (200.000 euros) car suite aux travaux d'égouttage, il y a lieu de re-profiler les filets d'eau et de refaire la route,,
- l'achat de la grue à installer sur le camion Volvo (69.000 euros),
- le remplacement de la détection incendie au Centre culturel (12.000 euros),
- l'installation de sondes pour analyser les vibrations de la rue Lulay (15.000 euros).

Les postes significatifs de dépenses qui n'étaient pas prévus initialement sont :

frais de publication : on majore de 4.000 euros car les gros travaux initiés tant au niveau de l'égouttage à Wonck, que différents travaux de réfection de voirie (passés et à venir), que la problématique des sacs PMC et d'autres événements à venir, nécessitent ou nécessiteront une communication adéquate envers les citoyens, communication qui ne peut pas attendre la publication trimestrielle du Bulletin communal. C'est pourquoi des « Info Bassenge » (supplémentaires par rapport aux autres années) se justifient ;

subside du Syndicat d'initiatives pour concours JOYN en juin 2018 : 1.250 euros ;

stage de conduite pour les jeunes conducteurs de 5.000 euros ;

organisation d'un festival Hiporgue pour inaugurer la remise en état de l'orgue de Glons le 30 juin 2018 : 1.500 euros ;

organisation de Noël Solidaire (la Commune a estimé que c'était essentiel de garder cet événement qui n'est plus subsidié par le P.C.S. car il met un peu de joie chez les plus démunis) : 5.000 euros ;

2ème édition de « Place des saveurs » le 28 septembre 2018 : 5.000 euros.

Le jeune conseiller PS de l'opposition n'a pas jugé utile d'assister à cette présentation mais a quand même posé ses questions en séance. Il a remis en cause l'opportunité de conclure des emprunts. Oubliant de ce fait que ces emprunts seront essentiellement contractés pour assurer la sécurité des habitants de la rue Haut-Vinâve à Glons* (signes d'instabilité du talus) et pour des questions de protection de l'Environnement (pour diminuer notre empreinte

carbone) via des investissements à faire sur trois bâtiments communaux et ce grâce au projet européen RENOWATT (400.000 euros). Mr. le Bourgmestre a rappelé que la Commune a eu l'opportunité de participer à ce projet comme 9 autres communes, dont les villes de Liège et de Verviers et que ce projet a été lancé en 2014...

Quant au point relatif à la mobilité, résumer que la sécurité de ces grands-routes pourrait être améliorée via une réduction et une harmonisation de la vitesse, ainsi que par la création de 24 passages pour piétons, est réducteur. Le parti Ecolo l'a démontré de long en large en expliquant le plan communal de mobilité qui a été mis en place à Bas-senge. Il y a bien d'autres éléments à prendre en considération, dont par exemple les voies lentes. Une actualisation de ce plan serait beaucoup plus utile.

Mr. le Bourgmestre a ensuite résumé le point en rappelant que le Schéma de Cohérence Territoriale communal a pris en compte cette problématique et a émis des recommandations et signalant aussi que le projet PCDR des sentiers le long du Geer est en cours. Comme un nouveau PCDR reprendra après les élections, il a proposé au Conseil d'attendre sa mise en place et de lui confier cette étude. Le Conseil communal a donc rejeté la proposition du conseiller PS (14 voix contre 2) et, par même vote, s'est rallié à la conclusion de confier le point à la CLDR.

*NDLR : En ce qui concerne la réfection de la rue Haut-Vinâve, il faut savoir que les travaux sont estimés à 1.360.000 euros mais que seulement 680.251 euros seront empruntés. Le cahier des charges de ce dossier techniquement très complexe a été envoyé au Gouvernement wallon pour exercice de la tutelle et devra, après appel européen et analyse des offres qui seront rentrées (probablement après les vacances d'été), être attribué avant la fin de cette année.

Philippe KNAPEN,

Echevin de l'Information